

14ème législature

Question N° : 79334	De Mme Paola Zanetti (Socialiste, républicain et citoyen - Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Éducation nationale
Rubrique >enseignement secondaire	Tête d'analyse >collèges	Analyse > langues étrangères. allemand. perspectives.
Question publiée au JO le : 12/05/2015 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Paola Zanetti attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur un des aspects de la réforme du collège unique et plus particulièrement la suppression programmée des classes bilangues et des classes européennes. Cette réforme risque de porter un coup fatal à l'apprentissage de l'allemand en Lorraine, région qui a développé une multitude de secteurs d'apprentissage de l'allemand, 200 classes bilangues, 12 sections ABIBAC et BAC et 187 sections européennes au lycée. Le renforcement du bilinguisme français-allemand est souhaité par les deux pays y compris au niveau universitaire. Cette suppression suscite de vives inquiétudes auprès des habitants, particulièrement en Moselle historiquement germanophone et département frontalier qui connaît de nombreux échanges économiques et où la maîtrise de l'allemand est cruciale pour l'emploi. L'apprentissage des deux langues, français et allemand, constitue un véritable enjeu de développement économique, social et culturel qui conforte les relations entre les deux régions frontalières. Elle lui demande donc quelles mesures elle compte prendre pour que l'enseignement de l'allemand en classes bilingues soit préservé en Lorraine.